



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1863

Jardin

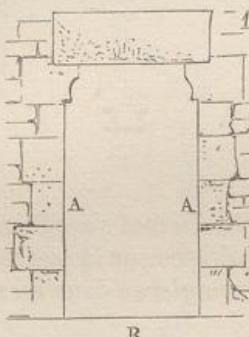
[urn:nbn:de:hbz:466:1-80785](#)

La cathédrale de Sienne, celle de Florence (Sainte-Marie-des-Fleurs), celle de Gênes, sont couvertes extérieurement d'incrustations de marbre.

INTRADOS, s. m. Surface intérieure d'un arc ou d'une voûte (voyez EXTRADOS).

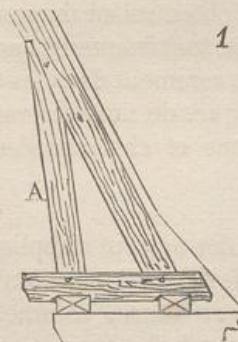


JAMBAGE, s. m. Nom que l'on donne aux deux montants verticaux d'une baie, porte ou fenêtre, lorsque cette baie est terminée par un linteau. Lorsque la baie est fermée par un arc, on donne, de préférence,



aux deux montants verticaux qui portent l'arc, le nom de *pieds droits*. AA (1) sont les jambages de la baie B (voy. PORTE).

JAMBETTE, s. f. Terme de charpenterie qui désigne habituellement la petite pièce de bois légèrement inclinée qui soulage le pied de l'arbalé-



trier d'une ferme ou un chevron et s'assemble dans l'entrant ou le blocet. A (1) est une jambette (voy. CHARPENTE).

JARDIN, s. m. *Cortil, courtil, gardin*. Dans les bourgs et les villes même (principalement celles des provinces du Nord), beaucoup de mai-

sons possédaient des jardins. Il est fait mention de jardins dans un grand nombre de pièces des XII^e et XIII^e siècles ; et souvent, derrière ces maisons, dont les façades donnaient sur des rues étroites et boueuses, s'ouvrailent de petits jardins.

L'amour pour les jardins et les fleurs a toujours été très-vif parmi les populations du nord de la France, et les fabliaux, les romans, sont remplis de descriptions de ces promenades privées. Pour les châteaux, le jardin était une annexe obligée ; il se composait toujours d'un préau gazonné, avec fontaine lorsque cela était possible, de berceaux de vignes, de parterres de fleurs, principalement de roses, fort prisées pendant le moyen âge, d'un verger et d'un potager. Si l'on pouvait avoir quelque pièce d'eau, on y mettait des cygnes et du poisson¹. Des paons animaient les pelouses, et les volières étaient une des occupations favorites des dames. Les intendants de Charlemagne devaient nourrir des paons sur ses domaines² ; la liste des plantes dont on devait orner les jardins est même donnée tout au long³. On y trouve les lis, les roses, quantité de plantes potagères ; le pommier, le prunier, le châtaignier, le sorbier, le néflier, le poirier, le pêcher, le coudrier, l'amandier, le mûrier, le laurier, le pin, le figuier, le noyer et le cerisier.

Dans le *Ménagier de Paris*⁴, il est fait mention de toutes les plantes potagères et d'agrément que l'on doit cultiver dans les jardins. On y trouve les fèves, la marjolaine, la violette, la sauge, la lavande, la menthe, le panais, l'oseille, les poireaux, la vigne, le chou blanc pommé, les épinards, le framboisier, la joubarbe, la girofle, le persil, le fenouil, le basilic, la laitue, la courge, la bourrache, la follette, les choux-fleurs, les brocoli, l'hysope, la pivoine, la serpentine, le lis, le rosier, le groseillier, les pois, le cerisier, le prunier, etc. L'auteur ne se contente pas de donner une simple nomenclature, il indique la manière de planter, de semer, de soigner, de fumer, de greffer ces plantes ; les méthodes employées pour détruire les fourmis, les chenilles, pour conserver les fruits, les légumes et même les fleurs en hiver. Dans la campagne, les jardins étaient entourés de haies ou de palis, quelquefois de murs ; les allées étaient déjà, au XV^e siècle, bordées de buis. Le tracé de ces jardins ressemblait beaucoup à ces plans que nous voyons reproduits dans les œuvres de Du Cerceau⁵, c'est-à-dire qu'ils ne se composaient que de plates-bandes séparées par des allées et de grandes pelouses quadrangulaires (préaux) entourées d'arbres et de treilles formant ombrage.

Les abbayes possédaient de magnifiques jardins avec vergers, qui

¹ *De ornato mundi*, poème de Hildebert.

² *Capitularia*, éd. de Baluze, t. I, ch. cccxxxvii.

³ Ch. cccxli et cccxlii.

⁴ Composé, vers 1393, par un bourgeois parisien. Publ. par la Société des bibliophiles français. T. II, p. 43 et suiv.

⁵ *Des plus excellens bastimens de France*.

étaient souvent, pour ces établissements religieux, une source de produits considérables. Les moines faisaient exécuter des travaux importants pour y amener de l'eau et les arroser au moyen de petits canaux de maçonnerie ou de bois. Tel monastère était renommé pour ses pommes ou ses poires, tel autre pour ses raisins ou ses prunes ; et, bien entendu, les religieux faisaient tout pour conserver une réputation qui augmentait leur richesse.



tres, représente un arbre de Jessé qui est un des plus beaux exemples de

JESSÉ (ARBRE DE). Généalogie du Christ. Dans l'Évangile selon saint Matthieu, il est dit que Jessé engendra David, qui fut roi, et que, depuis ce roi jusqu'à Jésus-Christ, il y eut vingt-huit générations. Or, dans beaucoup de nos monuments religieux, la généalogie du Christ est représentée commençant à Jessé, duquel sort un trone d'arbre portant un certain nombre de rois, puis saint Joseph, la sainte Vierge et le Christ. Ce motif de sculpture et de peinture a fourni aux statuaires et aux peintres verriers particulièrement un de leurs sujets favoris à dater de la fin du xii^e siècle. Beaucoup de nos cathédrales placées sous le vocable de la sainte Vierge présentent un arbre de Jessé dans les voussures de la porte principale. On en voit un fort bien sculpté au portail central de la cathédrale d'Amiens, dans la voussure intermédiaire du côté droit en entrant. Le Jessé (1) est représenté dormant, suivant l'usage, coiffé d'un bonnet juif; au-dessus de lui est placé le roi David, couronné, et toute la succession des rois. On voit également un arbre de Jessé, sculpté au commencement du xiii^e siècle, à la porte centrale de la cathédrale de Laon; un du xvi^e siècle au portail de la cathédrale de Rouen, etc. Un vitrail du xii^e siècle, au-dessus de l'entrée de la cathédrale de Chartres, représente un arbre de Jessé qui est un des plus beaux exemples de